



Déploiement de l'offre de l'Institut de Formation Régional Académique Réunion Santé (IFRAR Santé)

Une nouvelle antenne dans le sud à compter de février 2026

Ouverture d'une formation Aide-Soignant (FAS) au lycée professionnel Victor Schoelcher – Saint-Louis

15 PLACES EN APPRENTISSAGE



L'IFRAR Santé : l'institut de formation académique des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture au service de la formation paramédicale du territoire.

Piloté par l'académie de La Réunion et le GIP-FCIP, en partenariat avec la Région Réunion et l'ARS Réunion, l'IFRAR Santé déploie des formations selon l'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux études conduisant aux diplômes d'Etat d'Aides-soignants et d'Auxiliaires de puériculture. Il forme chaque année : 45 aides-soignants et 30 auxiliaires de puériculture, dont 30 par la voie de l'apprentissage (15 aides-soignants et 15 auxiliaires de puériculture), en partenariat avec le CFA Académique.

Répartition des antennes de formation implantées au sein des EPLE de l'académie

- 📍 Lycée Léon de Lepervanche - Le Port
- 📍 Lycée Marie Curie – Sainte-Anne
- 📍 Lycée Victor Schoelcher – Saint-Louis (ouverture FAS en 2026)

OBJECTIFS DE CETTE NOUVELLE FAS :

- Former localement, au plus près des besoins du territoire Ouest et Sud
- Offrir une voie professionnalisante par apprentissage
- Renforcer l'attractivité des métiers du soin
- Structurer l'offre de formation de l'IFRAR Santé sur l'ensemble de l'île

L'ouverture de la FAS au lycée professionnel Victor Schoelcher : une réponse de proximité aux besoins de formation en santé.

Dans un contexte de tensions sur les métiers du soin et de transformation des pratiques professionnelles, l'ouverture de cette FAS en apprentissage s'inscrit pleinement dans une dynamique régionale concertée avec La Région Réunion et l'ARS Réunion et venant compléter l'offre existante de formation par apprentissage portée par l'IFRAR Santé et le CFA Académique.

Un nouveau site venant renforcer une offre cohérente et harmonisée au service de l'insertion, de la promotion sociale et de la qualité des soins sur le territoire.